

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'Université Caen Basse-Normandie - UCBN est de former des diplômés répondant aux besoins des collectivités territoriales, des associations et des entreprises dans le domaine des échanges internationaux. Pour ce faire, la licence est axée sur l'acquisition et l'approfondissement de trois langues vivantes, assorties d'enseignements d'application (droit, économie, gestion, techniques d'expression). La poursuite d'études en master *LEA* est privilégiée par rapport à l'insertion professionnelle immédiate. Les étudiants peuvent élaborer leur projet personnel professionnalisé en première année (L1) ; ils sont amenés à effectuer un stage à l'étranger de six semaines minimum en troisième année (L3). Leur niveau dans les trois langues est certifié tous les ans.

Les enseignements sont dispensés sur deux sites, celui de Cherbourg et celui de Caen. L'enseignement se déroule en présentiel, à l'UCBN, et les contrôles sont effectués en continu ou en examen final selon les unités d'enseignement (UE). Néanmoins il y a une large utilisation de la plate-forme Moodle. Le contrôle continu est généralisé en langues, impliquant une obligation d'assiduité. Des passerelles permettent, en fin de première année, d'intégrer une licence *LLCER* (Langues, Littérature et Civilisations Étrangères et Régionales).

Synthèse de l'évaluation

La licence *LEA* de l'UCBN est conforme aux autres licences de ce type en France. Pluridisciplinaire (avec l'inévitable difficulté à trouver sa place dans le champ énoncé dont on ne voit pas toujours la « valeur ajoutée » pour la formation), elle se veut professionnalisante tout en se situant plutôt dans la perspective d'une poursuite d'études en master. Le suivi des trois langues vivantes avec des niveaux de sortie certifiés et l'offre de disciplines d'application correspondent à ce qui se pratique ailleurs en France, et l'équilibre paraît bon entre les enseignements fondamentaux et les enseignements d'ouverture qui rendent possible la réorientation hors *LEA*, grâce notamment à des mutualisations. La pièce maîtresse est le stage obligatoire en L3 en entreprise à l'étranger. De plus, cette licence est la seule du Grand Ouest à offrir l'italien et le russe en LV2. Cette licence semble tenir ses promesses, et dans le contexte économique difficile, la légère baisse des effectifs n'est pas préoccupante, d'autant plus que les taux de réussite sont en légère hausse.

Les faiblesses sont toutefois à relever, même si elles sont inhérentes à toute formation *LEA*. Une partie du recrutement se fait par défaut. Le corps enseignant est composé en grande majorité d'intervenants extérieurs (rapport de 1 à 5 environ), avec un très faible nombre de professeurs parmi les enseignants-chercheurs. Cela induit parfois des charges très lourdes et une faible cohésion. Le volet recherche en souffre particulièrement, car les enseignants-chercheurs sont dispersés dans un grand nombre d'unités de recherche.

Si la mobilité sortante des étudiants est excellente - comme il se doit en *LEA* - il est à noter la faible représentation d'établissements d'accueil britanniques, au bénéfice d'universités hispanophones, objet d'un réel engouement. Puisque l'anglais jouit d'un statut de langue internationale des affaires, ce décalage, qui peut avoir des répercussions sur le niveau d'anglais, peut aussi en avoir sur l'insertion professionnelle des diplômés. Il serait opportun

d'examiner la possibilité de partenariats avec les universités écossaises, moins tenues par une vision comptable des relations internationales.

La formation est pilotée par le bureau du Département composé d'enseignants élus représentant les matières (sans que les professionnels et les étudiants y soient associés). Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire de l'Université.

Points forts :

- Bonne adéquation de la formation avec les attendus et les objectifs.
- Effectifs stables d'une année sur l'autre.
- Stage obligatoire à l'étranger en L3.

Points faibles :

- Faible nombre d'enseignants chercheurs de la discipline par rapport à l'ensemble du corps pédagogique au détriment de la cohésion.
- Faible nombre d'enseignants titulaires sur l'ensemble des effectifs.
- Faible nombre d'intervenants professionnels.
- Suivi des diplômés peu efficace.

Recommandations :

Les recommandations concernent surtout le renforcement des équipes permanentes, tout en sachant que cela ne se peut que dans le cadre d'une politique de recrutement générale. Il serait également souhaitable de mettre à jour le suivi des diplômés.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	Les contenus sont plutôt bien articulés aux objectifs de la formation. En effet, l'organisation de la licence, fondée sur trois langues vivantes et des enseignements d'application, correspond bien à l'objectif de former des spécialistes des échanges internationaux. Cependant, seule la moitié des étudiants interrogés ont poursuivi en master <i>LEA</i> à Caen, sans que cela mette en cause la bonne adéquation du cursus aux objectifs.
Environnement de la formation	On note un léger décalage avec l'environnement de la formation. La licence <i>LEA</i> s'inscrit dans le champ <i>Histoire, mémoire, patrimoine, langage</i> mais sa pluridisciplinarité l'apparenterait tout aussi bien aux champs <i>Economie et gestion</i> et <i>Droit</i> . Il n'y a pas de doctorat en <i>LEA</i> à proprement parler, ni d'équipe de recherche propre. Les enseignants rattachés à d'autres laboratoires pourraient, dans cette autre configuration, mieux faire profiter la formation de leurs compétences. Cette formation offre un plus par rapport à son environnement universitaire grâce à l'italien et le russe en deuxième langue vivante et d'autres éléments

	de préparations/sensibilisation comme la préparation au C21 et l'informatique en deuxième année (L2) et la civilisation américaine en L3.
Equipe pédagogique	L'équipe de permanents du département est sous-dimensionnée par rapport au nombre d'intervenants extérieurs. La liste des membres de l'équipe pédagogique fournie en annexe n'indique pas, pour la plupart, le statut des intervenants non-universitaires. On peut relever un très faible nombre de professeurs des universités au regard du nombre d'enseignants-chercheurs (7 pour plusieurs dizaines de MC). On peut déplorer aussi l'absence de titulaires affectés à des langues en forte demande comme le chinois et l'arabe. L'implantation de la licence sur deux sites distincts - Caen et Cherbourg - complique la coordination de l'ensemble, cependant le pilotage de l'ensemble semble efficace.
Effectifs et résultats	<p>En L1 les effectifs sont en légère baisse depuis 2010-2011, de 495 à 415, sans que cela ne soit pour autant inquiétant, tandis qu'en L2 et L3 sont plutôt stables voire en progression (passant de 204 à 238 pour les L2 et de 122 à 167 pour les L3). Les difficultés pour maintenir les effectifs en L1 peuvent être liées à l'insuffisante maîtrise des LV1 et 2 parmi les nouveaux étudiants. Le nombre d'inscrits en L3 ayant validé leur diplôme peut s'expliquer par le passage d'une évaluation notée du rapport de stage à leur simple validation. L'enquête sur le devenir des diplômés L3 n'est possible que pour l'année 2012-2013. Près de la moitié quittent l'UCBN pour s'inscrire dans un master dans d'autres établissements. On peut y voir les effets de la diversité de choix qui favorisent la mobilité et l'effet dissuasif du semestre entier à l'étranger requis par le master LEA à Caen. Dans le détail, environ 12 % des répondants intègrent le marché du travail à l'issue du L3 et 75 % poursuivent en master, dont le master MEEF, soit 32 % en master LEA à Caen, 18 % en master MEEF et 50 % en master hors UCBN.</p> <p>Les taux de réussite sont honorables, passant de 35 % en 2010-2011 à 39-41 % les années suivantes. En L2 elle est de 56-58 % en L2 avec une pointe à 65 % en 2012-2013 et oscille entre 74 et 85 % en L3, dont 74 % en 2012-2013.</p>

Place de la recherche	Très faible en ce qui concerne la spécificité LEA. Les enseignants-chercheurs relèvent de leurs propres laboratoires. Aucune UE ou élément constitutif d'UE en lien avec la recherche, pas même en L3. On pourrait mettre en cause une politique de recrutement qui ne privilégie que le volet enseignement dans les activités du candidat.
Place de la professionnalisation	<p>Une place importante est accordée à la professionnalisation malgré des moyens limités. Dès la L1, les étudiants suivent une UE obligatoire de professionnalisation (8h) sous la direction de deux intervenants de Pôle Emploi afin de rédiger un projet personnel professionnalisé. En L2 et L3 les étudiants participent à une demi-journée d'orientation et d'information sur les métiers, avec la rencontre d'anciens étudiants et des conférences de professionnels. En L3 les étudiants effectuent un stage obligatoire de six semaines à l'étranger. Des ateliers en L3 sont consacrés à la rédaction de correspondances professionnelles, à la rédaction d'un rapport de stage, à la valorisation des CV organisés par le service orientation de l'Université.</p> <p>Cependant, très peu de professionnels participent à l'enseignement : à côté de plusieurs dizaines d'enseignants-chercheurs et de détachés du secondaire, on ne compte que deux professionnels à proprement parler, ainsi que 7 ingénieurs.</p>
Place des projets et stages	La pièce maîtresse est le stage obligatoire, en L3, après la seconde session d'examen, dans un pays dans lequel est parlée une des langues étudiées. Les modalités de ce stage, suivi par deux enseignants, sont définies dans une convention tripartite. L'étudiant stagiaire est accompagné dans la recherche de son stage (travail de prospection réalisé au premier semestre de L3) et doit rendre un rapport d'analyse et de synthèse rédigé dans la langue du pays. Ce rapport doit être validé (mais non noté) pour que la L3 soit obtenue. Le stage donne lieu à l'octroi de 5 ECTS.

<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est fondamentale d'abord par l'importance de l'apprentissage des langues étrangères : 3 LV avec un niveau de sortie attendu C1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) en anglais (LV1 obligatoire) et en LV2 (allemand, espagnol italien ou russe), B1 dans la LV3 (allemand, arabe, chinois, italien, portugais, russe ou suédois).</p> <p>La mobilité entrante est faible à cause de la quasi inexistence de licences LEA à l'étranger. Les étudiants étrangers, dont la grande majorité viennent de pays hors-Europe, tendent à suivre les enseignements en LLCER.</p> <p>La mobilité sortante est excellente mais se concentre sur les pays hispanophones. Cela tient à la fois de la difficulté à trouver une place en Grande Bretagne en raison d'exigences de réciprocité et aussi à un engouement pour l'Espagne et l'Amérique latine. Le L3 peut se valider entièrement à l'étranger dans le cadre d'un programme tel ERASMUS ou d'accords bilatéraux. 75 bourses ont été mises à la disposition du Département des LEA en 2014-15, 31 au titre des échanges internationaux. Sur 238 étudiants inscrits en L3 en 2014-2015, 46 ont déposé des demandes et 32 ont été retenus. Parmi les destinations, l'Espagne se retrouve en premier avec 26 des 62 semestres en L3.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est classique et des dispositifs considérables d'aide à la réussite ont conduit à un résultat mitigé, car ils sont peu mis à profit par les étudiants. En effet, il existe en L1 des enseignants référents, un repérage des étudiants en difficulté, le tutorat, des effectifs réduits dans les groupes de LV1 et 2, un TD de remise à niveau en langue, mais peu d'étudiants y ont recours (notamment au tutorat et aux séances de remédiation).</p> <p>Les modalités de recrutement sont les mêmes que pour toutes les licences en France depuis 2011 : admission post-bac en L1 ; Validation d'études, Validation des acquis de l'expérience (VAE) ; Validation des acquis professionnels en L2 et L3. Il existe aussi des accords-cadres entre l'UCBN et le Rectorat portant sur l'admission en L2 d'étudiants admis en deuxième années de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), titulaires d'un BTS Assistant secrétaires trilingue, assistant gestion PME-PMI, Commerce international, d'un DUT GEA ou TC.et en L3 d'étudiants ayant réussi la 2^{ème} année de CPGE.</p> <p>La licence LEA accepte en L2 les étudiants ayant validé un L2 en LLCER anglais, allemand, espagnol, italien ou russe. La VAE est gérée par le service universitaire de formation continue et d'apprentissage et passe par un bilan individuel avec livret de compétences et jury.</p> <p>Passerelles : la LEA propose en L1 un parcours « Orientation » destiné aux étudiants hésitant entre LEA et LLCER (peu fréquenté, seulement 20 étudiants sur 415 en 2014-2015). Les enseignements mutualisés permettent de changer d'orientation à l'issue du S1 ou S2.</p> <p>En L1 les étudiants sont suivis par des enseignants référents, qui repèrent les étudiants en difficulté. D'autres dispositifs sont le tutorat, des TD de rattrapage, des groupes de TD à effectifs réduits en LV1 et 2, ainsi que des ateliers CV/Lettres de motivation en L3. En tout, ces dispositifs représentent 365 heures équivalent TD.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les trois langues vivantes sont enseignées en présentiel, avec la généralisation du contrôle continu impliquant une présence obligatoire. Cependant les enseignants ont à leur disposition une plate-forme Moodle (23 espaces de cours au premier semestre ; 24 au deuxième ; 16 au cinquième ; 14 au sixième). Ces espaces sont appliqués directement au contrôle continu dans les UE d'informatique.</p> <p>La plupart des salles de cours de cours sont équipés pour l'utilisation de documents audiovisuels. Différents aménagements existent pour l'intégration des étudiants étrangers, des étudiants sportifs de haut niveau, des handicapés.</p>

	<p>La validation d'acquis de l'expérience ainsi que de l'acquis professionnel s'effectue au moyen de bilans individuels.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont soumis au régime du contrôle continu dès que possible. Deux sessions sont organisées à chaque semestre. Un tableau donne le détail des UE, de la répartition CM/TD, nombre d'heures étudiant, ECTS. Les règles de délivrance de ces derniers ne sont pas précisées.</p> <p>En L3 l'UE de stage est exclue de la compensation. Les autres UE seraient implicitement compensables entre elles au sein d'un même semestre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales ne sont pas décrites en tant que telles. Les étudiants sont formés à l'usage de l'e-portfolio Mahara (outil de capitalisation et d'exposition des traces d'apprentissage) lors de la préparation du C2i Niveau 1 (certificat de compétences portant sur 20 compétences dans l'usage du numérique).</p> <p>Pour les autres UE, le contrôle des connaissances prévaut sur la vérification de compétence.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est confié à l'Observatoire de l'Université. Les derniers chiffres n'existent que pour 2011-2012 et font état de 59 diplômés de L3 qui ont accédé au master. Les années suivantes sont toujours en cours d'analyse.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en tant que tel. Il y a un bureau de département (élus représentant chacune des matières fondamentales et d'application) ; un responsable pédagogique qui vérifie avec les responsables d'années (qui sont aussi présidents de jury) la cohérence des contenus, leur adéquation avec la progression des études, la charge de travail, la complémentarité et les pertinences et modalités des contrôles de connaissances.</p> <p>Le bureau répercute les travaux du comité de Département, qui comporte des représentants des étudiants, du personnel administratif et des enseignants. Cela permet la prise en compte de l'évaluation de la formation par les étudiants. Depuis 2014-15, il existe un comité de pilotage (comprenant les membres du Bureau, coordonnateurs de toutes les matières) dont la fonction est de préparer la nouvelle maquette de la formation.</p> <p>Le mode de sélection des membres ainsi que les modalités de l'évaluation par les étudiants ne sont pas détaillés. Le manque d'enseignants titulaires rattachés au Département LEA, surtout dans les matières d'application, inhibe fortement ces collaborations.</p> <p>En revanche, le processus d'autoévaluation lié au quinquennat qui s'achève est décrit avec précision.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Licence Langues Etrangères Appliquées, champ de formation Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Nous remercions le HCERES pour son rapport d'évaluation avisé et très complet. Nous souhaitons apporter des observations au rapport établi.

I. Suivi des diplômés

Les dernières analyses citées dans le rapport d'auto-évaluation ont été faites à partir des chiffres des années 2012-2013 et concernaient la situation des étudiants sortants en mars 2014. En février 2015, le département LEA, comme les autres départements de l'université de Caen, n'avait pas d'autres ressources que les chiffres fournis par l'Espace Orientation Insertion et l'Observatoire de l'université pour évaluer la situation des sortants.

II. Compétences transversales

La formation Licence LEA de Caen est axée sur trois langues vivantes, le droit, l'économie et la gestion, la communication et les technologies de l'information.

Si les cours de Civilisation en L2 et surtout en L3 permettent la mise en jeu de certaines des connaissances acquises dans les matières d'application, en économie et technologies de l'information notamment, le stage en entreprise à l'étranger et le rapport de stage sont les moments privilégiés de la transversalité disciplinaire. Ils monopolisent la capacité d'analyser des faits économiques, d'utiliser les connaissances acquises en langue, en technologies de l'information et en communication, comme de vérifier des connaissances acquises en cours de Civilisation, puisque les étudiants présentent un document avec mise en page et rubriques imposées, rédigé en langue étrangère, où ils situent une entreprise dans son environnement économique, évaluent ses forces et ses faiblesses, etc., modalités auxquelles ils sont formés au cours de séances à la préparation au rapport de stage.

III. Mobilité étudiante

La faible représentation des universités d'accueil britanniques s'explique par l'absence de structures semblables à LEA au Royaume-Uni et par la frilosité accrue des partenaires britanniques qui affecte tous les échanges avec ce pays, mais nos étudiants peuvent toujours profiter d'un programme Erasmus à Paisley en Ecosse. Quant à l'engouement pour les universités hispanophones, il faut rappeler l'importance de l'espagnol comme langue des affaires dans le monde hispanique, pas encore affecté par l'hégémonie de l'anglais, et même aux Etats-Unis, où elle est devenue la deuxième langue du pays.

IV. Rapport de stage

Dire que le stage obligatoire en entreprise en L3 est la pièce maîtresse de notre Licence est certainement exagéré. Certes, c'est un moment important pour tous les acteurs. Pour les étudiants, c'est le moment où ils sont confrontés au monde de l'entreprise et à ses exigences et celui où ils découvrent qu'ils doivent mettre en jeu les connaissances acquises en langue, en technologies de l'information et en communication, etc., pendant leur scolarité. Pour les enseignants, c'est celui où ils vérifient l'acquisition de leurs connaissances et de leurs compétences, d'où le dispositif mis en place pour une préparation optimale au stage et à son rapport.

IV. Renforcement des équipes permanentes

Le nombre de permanents « pleinement » affectés au département LEA de notre université est très faible, ce qui a bien été noté dans l'évaluation de notre Licence. Les effectifs sont même encore plus faibles que ceux évoqués. En particulier, 2 Professeurs seulement occupent des postes fléchés LEA, le troisième étant actuellement vacant et à pourvoir pour la rentrée 2016. Pour le reste de l'équipe pédagogique, une vingtaine de titulaires sont sur des postes explicitement fléchés LEA.

Les difficultés de recrutement en LEA sont connues et dues à l'absence de doctorat et de recherches propres à la filière LEA, la recherche propre à LEA étant du reste difficile à définir. Aussi ce recrutement se fait par défaut et certains enseignants, une fois nommés en LEA, glissent vers les départements qui les ont recrutés, ou ceux où l'adéquation entre enseignement et recherche est facile et patente. Les autres restent fidèles à leur poste et leur département LEA et font de la recherche dans les laboratoires de l'université où leurs compétences sont bienvenues, reconnues et appréciées, et ce malgré l'écart assez grand entre les besoins de la formation (appliquée et professionnalisante) et les domaines de recherche existant à l'université.

Au cours des comités de sélection, les activités scientifiques des candidats ne sont absolument pas négligées, mais, bien au contraire, évaluées au regard des activités de laboratoires nombreux et variés de notre université, dont les thématiques sont, il est vrai, peu liées aux spécificités de LEA.

V. Conseil de perfectionnement:

Il n'y a pas de Conseil de Perfectionnement établi de manière formelle dans notre département, même si les travaux du Bureau LEA, composé des représentants des différentes matières et de l'administration, et du Comité de Département, qui comprend également les représentants délégués des étudiants, ne sont pas loin d'accomplir les tâches dévolues à un tel Conseil, sans oublier ceux du Comité de Pilotage, constitué d'enseignants et d'étudiants sur la base du volontariat, qui a participé à l'auto-évaluation de notre licence et participe aux travaux pour notre nouvelle maquette.

L'éclatement de la formation LEA entre Cherbourg et Caen en a été partiellement responsable, comme les problèmes de recrutement indiqués plus haut. Un tel Conseil devrait être mis en place avec la nouvelle offre de formation.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE